

INFO TOXICO NOVEMBRE 2015

Fumer du cannabis double les risques d'accident de la route...



Selon une étude...

Les automobilistes ayant consommé du cannabis réagissent moins aux panneaux routiers, prennent plus de temps à freiner et ont les réflexes émoussés *«lors de situations imprévues»*. Le risque est de deux fois plus élevé d'être impliqué dans un accident de la route, selon une recension effectuée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), à la veille d'une décriminalisation possible de la substance.

Le tour d'horizon scientifique rédigé par des spécialistes de la toxicologie relève aussi que le manque d'expérience des jeunes sur la route rend encore plus dangereuse la conduite avec les facultés affaiblies par la consommation de cannabis.

«Le cannabis a bel et bien une influence négative significative sur les fonctions cognitives et motrices nécessaires à une conduite automobile sécuritaire», écrivent les auteurs Pierre-André Dubé et Marisa Douville dans leur rapport.

Si la publication de l'étude au lendemain de l'accession au pouvoir de Justin Trudeau, qui est pro-légalisation, relève du hasard, le débat politique ambiant figure tout de même parmi les éléments de contexte qui ont poussé l'INSPQ à commander ce rapport scientifique.

«L'enjeu de la légalisation du cannabis à des fins récréatives, son usage thérapeutique médical et sa consommation répandue, particulièrement chez les jeunes qui sont souvent moins expérimentés en conduite automobile, suscitent des préoccupations significatives», selon les auteurs.

Fonctions touchées

Sous l'effet du THC, l'ingrédient actif du cannabis, *«les fonctions perceptuelles et psychomotrices [des consommateurs] sont grandement touchées : l'attention baisse, le temps de réaction augmente et le suivi de trajectoire et le contrôle moteur diminuent»*, continuent-ils.

«Le risque relatif d'accident de la route est presque doublé chez les consommateurs de cannabis», et ce, «malgré certains comportements compensateurs des conducteurs lorsqu'ils se savent intoxiqués».

Les scientifiques ont toutefois eu beaucoup de difficulté à évaluer précisément la rapidité avec laquelle les capacités de conduite se dégradent à mesure que la quantité de cannabis consommé augmente. Le fait que les doses et les moyens de consommation varient grandement n'aide pas non plus à établir ces données avec certitude. Et pour mêler encore davantage les cartes, la consommation de cannabis s'accompagne très souvent de consommation d'alcool.

«Il n'est pas possible de déterminer hors de tout doute raisonnable comment l'altération de la conduite par la consommation de cannabis chez un individu peut être mesurée précisément», concluent M. Dubé et Mme Douville.

Source : Philippe Teisceira-Lessard, La Presse

INFO-TOXICO DÉCEMBRE 2014

QUELS SONT LES EFFETS DU CANNABIS SUR LE CERVEAU DES ADOLESCENTS?



Les adolescents canadiens sont parmi les plus grands consommateurs de cannabis au monde. Le cannabis est-il une drogue douce comme on le prétend souvent? Son image inoffensive est-elle scientifiquement exacte?

L'adolescence est souvent associée à une période de sensations fortes. L'univers des drogues intrigue. Facilement accessible, le joint de cannabis dérègle les perceptions et procure un plaisir sensoriel.

Chez l'adulte, l'impact durable sur la santé est habituellement négligeable, mais qu'en est-il pour l'adolescent? Au-delà des sensations passagères, le cannabis est une drogue complexe, dont les effets à long terme sont difficiles à isoler. Malgré les nombreuses études publiées, il subsiste encore des zones d'ombre. Didier Jutras-Aswad, psychiatre à l'Université de Montréal, a revu 120 études scientifiques sur le cannabis et ses effets sur le cerveau des adolescents.

Cette période s'avère « un moment où le raffinement de la communication entre les différentes zones du cerveau va finalement se développer, se raffiner, et c'est une période où, quand on vient altérer le développement normal du cerveau, il peut y avoir des conséquences à plus long terme », ajoute M. Jutras-Aswad.

Adolescence rime souvent avec insouciance. Dans ce contexte, il est normal que psychose, névrose et schizophrénie soient des mots qui ne font pas partie du vocabulaire. Difficile de dire avec certitude si le cannabis cause la maladie mentale, mais il agit certainement comme facteur déclencheur d'une maladie latente. La psychose, comme la schizophrénie, touche environ 1 % de la population.

Chez l'adolescent qui consomme régulièrement, dans l'ensemble, le risque de psychose ou de schizophrénie est multiplié par quatre ou cinq.

Il faut toutefois mettre ces risques en perspective. Au Québec, près de 50 % des

finissants au secondaire avouent avoir consommé du cannabis au cours de la dernière année. Aussi, 80 % des jeunes consommateurs de cannabis cesseront de consommer avant la fin de leur adolescence.

Par contre, un jeune sur 10 développera une dépendance. Et c'est principalement lui qui court le plus de risques. En effet, les prédispositions génétiques combinées à certains facteurs comme l'anxiété multiplient par huit ou neuf le risque de dépendance. Au quotidien, des indices concrets peuvent trahir une certaine vulnérabilité.

Comment le cannabis laisse-t-il son empreinte sur le cerveau? Le grand responsable, c'est le THC. Cette molécule parvient à modifier le fonctionnement du système endocannabinoïde, un ensemble de neurotransmetteurs, de récepteurs et d'enzymes responsables en partie de la maturation cérébrale.

Naturellement produits par le cerveau, les endocannabinoïdes sont présents dans des zones associées à l'apprentissage, la motivation et la prise de décision.

La structure moléculaire du THC ressemble à celle des endocannabinoïdes. Cette ressemblance lui permet de se lier à certains récepteurs présents à la surface des neurones. Ainsi trompés, les neurones sont incapables de réguler leurs messages.

La dose et la fréquence à partir desquelles le cannabis modifie le cerveau des ados vulnérables restent floues, voire inconnues. Le THC altère le cerveau. Mais les conséquences sont-elles irréversibles pour autant? Selon le pédiatre Richard Bélanger, la question mérite d'être posée.

« On a de plus en plus d'évidences que, en effet, il y a des changements structurels et fonctionnels du cannabis au niveau cérébral, mais les conséquences exactes, je ne suis pas si sûr qu'on a assez d'information pour le dire d'une manière aussi certaine », ajoute M. Bélanger.

Didier Jutras-Aswad est du même avis. Puisque le cerveau est une machine complexe, il croit qu'il ne faut pas sous-estimer sa capacité d'adaptation. Moins de 10 % des fumeurs de cannabis courent un risque réel pour leur santé. Dans ce sens, plusieurs s'entendent pour dire que rien ne sert de diaboliser le cannabis.

Source : Danny Lemieux de Découverte
Ici.radio-canada.ca




JOCELYNE ALLAIRE
Responsable en toxicomanie

INFO-TOXICO

UNE DROGUE DOUCE, LE CANNABIS?

La consommation quotidienne de marijuana entraîne la dépression et cause de l'anxiété chez les jeunes. Pire encore: les dommages que cause la drogue semblent irréversibles.

 Pour en savoir plus, cliquez sur le lien suivant : [Une drogue douce, le cannabis?](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/sante/2009/12/17/004-droguedouce-cannabis.shtml)

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/sante/2009/12/17/004-droguedouce-cannabis.shtml>

JOCELYNE ALLAIRE
Responsable en toxicomanie
2010-01-15